que s'apprêtait à partir à son travail, il était déjà dans le corridor de sa maison ayant un gamelle à café en brandouillée au moyen d'une lanière quand il entendit toucher à la serru

L'ouvrier ouvrit aussitôt la porte et se trouva en présence de son rival Leruth.

Il est probable que ce dernier supposait le mari déjà parti et que la femme était seule au logis.

Leruth sauta sur M. Oignez qu'il saisit à la gorge en lui reprochant de venir de nuit à la maison. Il s'empara de la lanière que portait le mari et la lui passa autour du cou en cherchant à l'étrangler. Une lutte s'engagea entre les deux hommes qui se trouvèrent acculés dans la cuisine. Oignez étant le plus faible, tomba. Son agresseur se couche sur lui et frappe en désespoir d'une main à l'étranglier, il lui introduisit deux doigts de la main gauche dans la bouche pour les déchirer la joue.

Cependant le bruit de la lutte arriva jusqu'à Mme Oignez qui n'était pas encore levée. Elle descendit et se précipita résolument au secours de son mari. Elle réussit à faire lâcher prise à Leruth et une voisine, habitant l'autre portion de la maison, accourut aussi.

Leruste s'était emparé alors d'un énorme couteau de cuisine dont il menaçait de frapper les deux femmes, mais M. Oignez s'étant relevé, il prit la fuite et jeta son couteau dans la rue.

Plainte fut déposée entre les mains de M. le commissaire de police du 2e arrondissement.

Leruste, signalé à la police de Roubaix, a été arrêté et transféré à Lille.

Sauvage agression

Trois ouvriers, habitant rue d'Alsace, MM. Jacques Gillard, 23 ans, rattacheur, H. Darimont, 22 ans, teinturier, et Pierre Ploum, 35 ans, ouvrier, regagnaient leur domicile dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure, lorsque rue Notre-Dame-des-Anges, ils furent assaillis par un groupe de quatre individus venant à quelques pas derrière eux.

L'un de ces individus qui étaient chacun porteur d'une chaise interpella M. Gillard en lui demandant s'il était rattacheur, et sur la réponse affirmative de ce dernier, celui qui avait adressé la question brisa sa chaise, et arma des côtés s'élança sur lui et lui en porta plusieurs coups d'une extrême violence sur le sommet de la tête.

Les trois autres indiv dus imitèrent le premier et frappèrent à coups redoublés sur M. Gillard et ses camarades qui prirent la fuite ensanglantés. Ils vinrent au bureau de police faire leur déclaration.

L'enquête ouverte par la police amena l'arrestation des agresseurs qui tous habitent la commune de Mouveaux, hameau de la Forgette et de la Croix Bou lette.

Ce sont les nommés Albert Baert, 20 ans, Charles Saye, 32 ans, les frères Lemaire, Jean, Louis et Emile.

Saye a déjà été condamné pour maraudage et les trois autres devant le tribunal correctionnel pour coups.

Ce sont, on le voit, des batailleurs.

Ils ont déclaré qu'ils revenaient de la Croix-Rouge où ils avaient acheté dans une vente les chaises dont ils étaient munis au prix de 45 centimes. Ils étaient ivres et ont pris les personnes qu'ils ont assaillies pour des Vert-vétots.

M. le docteur Barnard a visité les blessés et a constaté chez M. Gillard et Darimont des plaies de la région frontale avec déchirement des chairs, qui entraînerent une incapacité de travail de 15 jours. M. Ploum porte de multiples contusions du dos, de la clavicule, des contusions aux deux bras et à la jambe gauche. L'incapacité de travail sera sans doute plus longue encore pour lui.

La grève du tissage Dumortier-Cuignet

Sur la foi de renseignements que nous pouvions croire exacts, étant donné la source où nous les avions puisés, nous avons annoncé hier que la grève du tissage Dumortier-Cuignet devait être considérée comme terminée. Or il n'en était rien et cette grève bien que touchant à sa fin, durait hier encore.

Lundi matin deux anciens ouvriers étaient rentrés. L'un d'eux abandonna le travail au bout d'un moment, voyant que ses camarades ne venaient pas.

Hier matin il y a eu sept entrées des anciens ouvriers, et trois l'après-midi, le patron a embauché trois ouvriers nouveaux de sorte qu'il y a en treize ouvriers tisserands occupés.

Une entrevue des délégués avec le patron a eu lieu dans la matinée et il semble en résulter que ce matin mercredi les anciens reprendront tous le travail.

Accidents d'usine

M. Pierre Rousseau, 28 ans, chauffeur au peignage Lorthiois-Motte, rue Watt ne, remontait des scories pour aller les déverser en tas dans la cour lorsqu'il glissa sur les dégrés de l'escalier.

En tombant sur le poignet droit, l'ouvrier se fractura l'extrémité du radius.

L'incapacité de travail sera de cinq semaines.

M. Rousseau habite sentier du Halot. à l'estaminet portant pour enseigne : « Au Boulanger sans Four ».

Mlle Hortense Drouez, 26 ans, rattacheuse à la filature Pollet-Delobel, demeurant rue de la Belle-Vue en passant derrière son métier a été atteinte dans la région sacrolombaire par l'un des outils en mouv-ment et a été assez grièvement contusionné.

Délit de pêche

Les gendarmes en tournée au Blanc-Seau et passant sur le Pont Nat onal, aperçurent un jeune pêcheur qui s'escrimait sur l'une des bergeo. Comme on est encore en temps prohibé, ils descendirent, mais à la vue des bicornes, le pêcheur jeta sa ligne et s'en.uit.

Après une course d'un kilomètre, les gendarmes parvinrent à le rejoindre. Ils l'interrogèrent. Le jeune homme déclara se nommer Louis Verbrouck, 16 ans, fils d'un pâtissier de la rue Wince-Choquoel. Or, il n'y a pas de pâtissier dans cette rue. On lui fit remarquer qu'il devait mentir. Il avoua s'appeler Jul en Verbrouck et demeurer en réalité rue Delhaye. Comme les gendarmes lui dirent qu'ils allaient l'accompagner pour vérifier ces dires, le pêcheur donna un troisième nom. Julien Delannoy, rue de Menin, 68 Il avait bien donné cette fois son nom et son adresse, mais au lieu d'avoir 16 ans, le gamin n'en a que onze.

Il sera traduit devant le tribunal correctionnel.

Grand Carrousel

Dimanche 16 juin, Grand Carrousel atelé au Blanc-Seau, organisé par un groupe d'amateurs avec le bienveillant concours de la Fanfare du Point-Central.

500 francs de prix, dont 4 prix offerts aux dames.

Prix des cavaliers. — 1er prix, 40 francs ; 2e, 30 fr. ; 3e, 25 fr. ; 4e, 20 fr. ; 5e, 15 fr. ; 6e, 10 fr. ; 7e, dons de 5. Vaisselle ; 8e, id.

Prix des Dames. — 1er prix, don de M. Vaisselier ; 2e, 10 fr. ; 3e, 5 fr. ; 4e, don de M. Vaisselier.

Brillants surprises offerts par M. Lemaire-Debar, fabricant de chicorée, à Tourcoing-les-France

D'autres surprises seront également offertes.

Une quête sera faite aux profit des pauvres.

Conditions :

Article 1. — Le carrousel aura lieu dans la rue du Blanc-Seau, près du passage à niveau du nouveau canal.

Art. 2. — Le départ du carrosse se fera chez M. J.-B. M Sé-Duplin, cabaretier, près le pont tournant du Blanc-Seau à 2 heures 1/2 précises. Tout amateur est invité à assister.

Art. 3. — L'inscription pendant la durée du carrousel se fera chez M. H. Lecoeur, cabaretier, au Dernier Arrivé, à l'angle des rues du Blanc-Seau et du Fresnoy.

Art. 4. — La mise de chaque coureur sera de 1 fr. ; on pourra prendre deux mises, mais ne pourra gagner qu'un seul prix. Le coureur qui se sera fait inscrire sous un faux nom sera disqualifié.

Art. 5. — Les concurrents accompagnés d'un comm ssaire chargé de souenir le trop de cheval, parcoureront la distance qui leur sera désignée.

Art. 6. — Après chaque course, les concurrents remettront entre les mains de la Commission les bagues enlevées, suspendues à la lance.

Art. 7. — Les premiers arrivés de concours étrangers ne pourront concourir que pour le premier prix.

Art. 8. — Toutes les réclamat ons, au sujet des premiers lauréats devront être loyales et prouvées, sinon elles seraient rejetées par la Commission, qui décidera sans appel.

Art. 9. — La distribution des prix se fera après la course, chez M. Sebagon, cabaretier du Nouveau Barbier, rue du Blanc-Seau.

Art. 10. — Des voitures seront à la disposition des amateurs.

La Commission décline toute responsabilité en cas d'accidents.

Un grand bal aura lieu à l'issue du Carrousel, chez M. A. Bauwens, charron ; en cas de mauvais temps, le Carrousel sera remis au dimanche 5 juillet courant.

WATTRELOS

Conseil municipal

Présidence de M. Henri Pollet, maire.

Présents. — MM. Lemaire, adjoint, P. Bonte, Therin-Carrette, J.-B. Delrenx, Sprie Dassonville, Jules Dubrulle, Abel Hazebrouck, Louis Delmotte, Jubert, Hian Dumortier, Dupont, Lecomte, Labbe, Beauvisage, Flipot, Doutreligne, Flipot Ansar, P. Vanhoute, Carlos Lyon, L. Duquesnoy, Louis Flouvier.

Absents. — MM. Delmarre Dupont, adjoints, Demaladry, Watteeux et Dubus, ces trois derniers se sont fait excuser.

La séance est ouverte à 7 h. 45 du soir.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

M. Delrenx demande pour terminer cette année le pavage de la rue des Champs.

M. le maire. — J'en entretiendrai M. l'agent-voyer.

M. Delrenx demande qu'on nett'oie les rues de la Gendarmerie et Fraternité qui sont dans un état lamentable.

M. Flouvier. — A la dernière séance, des conseillers ont fait observer que les membres de la commission des répartiteurs n'aussi taient pas aux réunions des commissions. Depuis deux ans que j'en fait partie, j'ai reçu une seule convocation.

M. Vanhoute. — Moi aussi j'ai reçu une seule convocation.

M. Duquesnoy. — Il faudra faire une enquête à ce sujet, car c'est très important.

M. le Maire. — Je nécessaire va être fait.

Affaire Delcroix. — M. le Maire donne lecture d'une lettre des postes et télégraphes, concernant une augmentation de 200 francs à M. Delcroix.

La proposition mise aux voix, est rejetée par 10 voix contre 7.

Ecole du Touquet. — La commission des finances demande de transmettre à l'avis de M. l'inspecteur la demande de bibliothèque faite par la directrice de l'école du Touquet.

M. le maire dit que l'on pourrait faire une bibliothèque mixte dans laquelle on trouverai des livres scolaires et d'histoire, qui servirait également aux élèves et au public.

Le conseil ne devrait plus payer que l'entretien.

La question est renvoyée à la prochaine séance.

Indemnité aux instituteurs. — La commission des finances demande au conseil de se ne de voter une augmentation aux instituteurs des écoles des hameaux.

M. Delrenx, en l'absence de son collègue, M. Watteeux, demande le vote de l'augmentation.

Après discussion, la question est renvoyée à la prochaine séance.

Ecole du Crétinier — M. le Maire dit qu'à l'Doole du Crétinier il y a deux classes dans une.

M. Dhallain demande une indemnité de cinq centimes par mètre carré qui serait les frais à la somme de 50 francs, plus quarante centimes d'indemnité annuelle à M. Dhallain.

La proposition est adoptée.

Budget de 1896

Le principal des contributions directes de 1895 se répartit comm se suit :

Contribution foncière, propriétés bâties 16,785 fr., propriétés non bâties 8,257 fr., personnel et mobilier 9,843 fr. des portes et fenêtres 21,533 fr., des patentes 30,380 fr. 70. Le total est de 85,836 fr. 70.

Les recettes ordinaires et extraordinaires qui s'élèvent d'après le projet à 107,651 fr. 96 couvrent les dépenses.

Le budget est adopté, après quelques observations de M. Labbe.

Interpellation de M Lepers. — M. Lepers demande qu'on vote un salaire pour les prix des élèves des écoles libres non payantes, seulement il ne saurait pas s'il y en a Wattrelos.

Il faut faire remarquer au Conseil municipal de Lezarat c'est tout ce qu'il sait faire comprendre à ses collègues qui parviennent à trouver que l'école libre, c'est c'est p payan e.

Les conseillers voient quand même par là voix, contre 3 la proposition de M. Lepers qui ne peut être que..... par M. le Préfet.

M. le maire donne ensuite lecture du projet de budget du bureau de bienfaisance qui a un excédent de 28 fr. 97.

Le budget de l'hospice a 9 fr. 10 d'excédent.

M. Lecomte demande des explications détaillées pour les budgets des hospices et du bureau de bienfaisance ; on ne sait jamais rien, dit-il.

M. Lepers. — C'est les sous de l'hospice !

M. Lecomte. — Oui, mais si on nous apporte une facture, nous devrons la solder.

Le budget des hospices et du bureau de bienfaisance est adopté.

Le séance est levée et le huis-clos est prononcé pour certaines questions que M. le Maire désire poser au conseil.

CROIX

Une grave affaire de mœurs

Une grave affaire de mœurs a mis en émi les habitants de la rue Kléber, à Croix. Plusieurs filettes ont subi des attouchemens obscènes et on dit même que quelques-unes ont été violées par un nommé Henri Cossart, 20 ans, sujet belge, demeurant rue Charles Quint.

Lundi soir, M. Damortier, marchand de beurre rue Kléber, passait dans la dite rue, lorsque deux enfants vinrent lui dire qu'une fillette de onze ans aux prises avec Cossart.

Il demanda des explications que l'enfant lui donna et qui malheureusement sont vraies, puis s'empara de l'individ et le conduisit devant M. le commissaire de police, non sans lui avoir donné auparavant une correction méritée.

L'enquête ouverte par M. Séguin a découvert que Cossart s'était livré aux mêmes actes sur une dizaine d'enfants de neuf à onze ans.

WASQUEHAL

Un enfant qui se casse la jambe

Mardi vers 5 heures du soir, le petit Emile Carpentier, âgé de 5 ans, jouait dans l'atelier de son père, qui est ferblantier-zerrurier, quand un gros tube en tôle se renversa et cassa la jambe de ce petit garçon.

M. le docteur Jacquart fut appelé pour lui donner ses soins.

Un repos d'au moins six semaines a été ordonné au petit Carpentier.

FLERS-LE-BRUCQ

Un vol. — M. François, ouvrier agricole et cabaretier au Pâre-Lachaise au Breucq, travaillait dans un champ mardi matin. Il avait déposé son gilet sur le bord du champ, mais quand il vint s'en revêtir, il constata la disparition de sa montre, valeur 25 francs.

LILLE

SÉRIE D'INCENDIES

Trois incendies ont éclaté hier. Le premier chez M. Léonard, confiseur, rue Esquermoise, le second rue Nationale, chez M. Bonte, ferblant er, le troisième au coin des rues Voltaire et Saint-André, chez M. Van Weydebol, épicier.

Les deux premiers n'ont été à proprement parler que des commencements d'incendies.

Rue Esquermoise

Vers midi et demi les habitants de la rue de Pas remarquaient une fumée épaisse qui sortait par les lucarnes du toit d'une remise située au fond de la cour de la confiserie Morel, successeur de Léonard. Dans cette remise se trouvaient des tas de paille et environ 3500 k los de sel. C'est un employé de la maison qui donna l'alarme.

Prévenus aussitôt, les pompiers des postes de la rue des Postes et de l'Hôtel-de-Ville, arrivèrent rapidement avec deux pompes et la pompe à vapeur de la rue Malus. Cette dernière n'a d'ailleurs pas eu à fonctionner.

Sous la direction de M. Druez, commandant, et Coutanine, capitaine ingénieur, les pompiers eurent rapidement maîtrise du feu.

Les dégâts, évalués à 5 ou 600 francs, consistent en paille brûlée; et une certaine quantité de sel détériorée ; quelques planches ont aussi été entamées.

La toiture a quelque peu souffert, les pompiers ayant été obligés d'y pratiquer une ouverture à coup de hache.

L'immeuble appartient à M. Houzé de l'Aulnoy ; il y a assurance aux Compagnies le Soleil et la Nationale.

On croit qu'un fumeur aura imprudemment jeté sur un tas de paille une allumette à demi-consumée.

Il se pourrait aussi qu'une flammèche d'une cheminée d'une maison voisine soit tombée dans la remise dont la porte était restée ouverte.

Rue Nationale

A 3 heures 1/4, on signalait un commencement d'incendie chez M. Bonte Gustave, ferblantier, 259, rue Nationale. Le feu se fut communiqué au plancher d'un appartement du premier étage, occupé par M. Maisonneuve, employé au chemin de fer, qui accomplit en ce moment une période de vingt-huit jours. La femme de M. Maisonneuve est également absente depuis quelques jours. On ne sait donc à quelle cause attribuer le commencement d'incendie.

Les pompiers de la rue de Flandre, de la rue d'Isly et la pompe à vapeur, amenées rapidement, n'ont pas eu à fonctionner. Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre le feu qui n'a entamé que le plancher.

Les dégâts sont évalués à 100 francs.

Il y a assurance.

Rue Saint-André

A dix heures et demie, des consommateurs attablés à l'estaminet Bertrand, rue Saint-André, aperceva ent une fumée intense qui s'échappait de l'épicerie de M. Oscar Vanveydeveldt, à l'angle de la rue Voltaire.

Ils donnèrent aussitôt l'alarme et le poste de la Halle-aux-Sucres arriva en quelques minutes, avec un dévidoir qui ne tarda pas à fonctionner.

Il était temps, le feu alimenté par des matières essentiellement combustibles avait pris des proportions inquiétantes.

Les locataires qui tous étaient déjà couchés durent se sauver à demi vêtus, pendant que les pompiers attaquaient le foyer de l'incendie.

Grâce à la promptitude des secours le feu ne tarda pas à être circonscrit et à onze heures et demie il était complètement éteint sans qu'on ait eu besoin de se servir de la pompe à vapeur arrivée très rapidement sur les lieux du sinistre.

Tout le rez-de-chaussée a été la proie des flammes, les portes ouvertes par l'assurance ne sont pas évaluées. La cause de l'incendie n'a pu être déterminée, il y avait à peine un quart d'heure que M. Vanveydeveldt était monté à sa chambre et il se disposait à se coucher lorsque les cris : au feu, se firent entendre.

Nous avons remarqué la présence de MM. Druez, chef du bataillon des sapeurs-pompiers, de Coutanine, Cimpier et Herscland, des lieutenants Aerts et Druez; Chauvin, adjudant de service au 43e de ligne. Le service d'ordre était assuré par des militaires du 43e, des gardiens de la paix auxquels est venue se joindre une brigade de gendarmes. M. Bouchery, conseiller municipal du quartier était arrivé dès le début de l'incendie.

De nombreux curieux assistaient aux opérations d'extinction du feu qui ont été menées avec une rapidité qui a laissé dans l'esprit des spectateurs la plus heureuse impression sur l'impeccable organisation de notre bataillon de sapeurs-pompiers.

Terrible chute d'un toit

Hier, vers midi et demi, M. Verdière J.-B., 34 ans, ouvrier charpentier, demeurant rue de la Cité 83 bis, travaillait pour le compte de M. Fichelle, maître-couvreur rue Saint-Gabriel, portait une charge de mortier sur son épaule, dans une maison en réparation rue Jeanne-d'Arc, 13, quand, à un moment donné, il perdit l'équilibre et après avoir heurté contre une nombre, alla s'abattre sur le sol d'une hauteur de sept mètres.

On releva le malheureux dont le sang s'échappait par le nez et les oreilles et on le conduisit sans connaissance dans un cabaret voisin où le docteur Découx appelé immédiatement lui donna les premiers soins et le fit admettre d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Verdière qui s'est, dans sa chute fracturé la colonne vertébrale est dans un état désespéré qui fait craindre d'un moment à l'autre une issue fatale.

Coup de couteau

Un individu resté inconnu se présentait la nuit dernière vers 2 heures, chez une fille nommée Joséphine Vandame, demeurant 35 rue de Mazagran. L'homme prétendait que sa maîtresse se trouvait chez la fille Vandame.

Celle-ci l'ayant envoyé se faire pendre ailleurs, l'individu, furieux, se jeta sur elle et lui porta un coup de couteau dans le dos.

La blessure ne présente heureusement aucune gravité. Quant à l'agresseur, il a disparu.

Ne dormez pas dans le train

La nuit dernière, M. X... notaire à Leuze (Belgique), revenait de Paris où il avait été voir pendant de ses clients une somme assez rondelette.

M. X... avait avec lui une sacoche contenant dix billets de cent francs et, pendant le parcours il s'endormit dans son compartiment de première classe. Un jeune marchand de parapluie ambulant, un sieur Pellmann Joseph, 27 ans, né à Lille qui venait d'Amiens.

Quand le train arriva à la gare de Lille, M. X..., réveillé en sursaut, sauta sur le quai, oubliant sa sacoche. Mais à peine avait-il fait une cinquantaine de mètres qu'il se rappela de son oubli et courut immédiatement au compartiment qu'il venait de quitter. Malheur ! la sacoche avait disparu.

Les coupons de l'offic er ministériel se portèrent de suite sur son compagnon de voyage, le marchand de parapluie et il alla conter sa mésaventure à l'agent de service à la gare.

Ce dernier qui, en cette affaire, a fait preuve d'une grande sang-froid, se rappela avoir vu quelques minutes auparavant deux individus dont l'un, paraissant légèrement en état d'ivresse, pouvait avoir accosté qu'il cherchait à dissimuler sous ses vêtements.

L'Agent se mit immédiatement à la recherche du voleur et parv nt à le retrouver rue du Priez, toujours en quête du produit de son larcin. Amené au poste de police du 3e arrondissement, l'individu n'était autre que Pellmann, le marchand de parapluie sur lequel M. X... avait porté ses soupçons.

Interrogé, Pellmann déclara que loin de s'emparer de la sacoche, il avait, au contraire l'intention de la remettre au commissaire de police afin que ce dernier put la restituer ensuite à son véritable propriétaire, mais ces allégations sont contredites par le compagnon de Pellmann à qui ce dernier avait demandé de lui procurer un hôtel confortable où il put passer la nuit.

Quand à M. X... il a pu rentrer, à sa grande satisfaction, en possession de son bien.

La leçon aura été rude pour lui, et nous croyons qu'il n'est pas prêt de sitôt de s'endormir en wagon en compagnie d'individus dont les allures lui paraissent suspectes.

Pellmann, jugé en flagrant délit interrogé ensuite par le commissaire spécial de la gare de Lille a été déféré au parquet.

Le Gant étant devenu le complément indispensable à toute toilette soignée, doit être choisi avec soin et acheté de confiance. Le « *Gant Perrin* » s'impose par sa coupe et son fini qui le font recommander à toute épreuve.

Pour être agréable à sa clientèle, la Maison du « *Gant Perrin* », 80, rue Nationale à Lille, fait en ce moment une exposition et une mise en vente spéciales de ses meilleures séries, à des prix exceptionnels, dont nous avons donné la nomenclature dans un de nos derniers numéros.

CONSEIL PRÉCIEUX

Nous conseillons à tous ceux (hommes, femmes, adultes et enfants) qui ont éprouvé d'**Influenza, Bronchites, Fluxions de poitrine** etc., etc., de faire un usage régulier et prolongé de l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, s'ils veulent retrouver en peu de temps les forces perdues et conforter leur santé.

C'est, en effet, le seul tonique que l'on puisse prendre, puisqu'il est à la fois hygiénique et agréable du vieux vin de BANYULS et du QUINQUINA de qualité tout à fait supérieure.

Au reste, que les malades consultent ce prodigieux apéritif, ne contredira notre affirmation.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille pour éviter les contrefaçons ; ne pas confondre avec d'autres lesquelles nous nous proposons de aviser rigoureusement.

TRILLES Frères.

Programme des Spectacles et Concerts

Hippodrome Roubaisien.—Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Dimanche 16 juin 1895, une seule représentation avec le concours de Mme Marie Kolb, de l'Odéon, — M. Henri Deschamps, du Palais-Royal, — M. Alfred Worms.— M. Marcel Simon.— M. Mayol. — Mme Beaudu.

L'HOTEL DU LIBRE ÉCHANGE

Vaudeville à grand spectacle, en 3 actes, de MM. Feydeau et Desvallières

Marie Colb, jouera le rôle de Marcelle — Henri Deschamps, du Palais-Royal, jouera le rôle de Pinglet — Alfred Worms, jouera le rôle de Paillardin.

On commencera par

C'EST UNE FEMME DU MONDE

Comédie en un acte, de MM. Feydeau et Desvallières.

Gigolet, MM. Lafon, Paturon, Dultour Alfred, Fenin — Pervenche, Mmes Romans — Gibouleite, Fontaine — Philomèle, Sylmour.

Prix des places : Loge grillagée, fauteuils, 4 fr. — Fourteuils, 3 fr. 50; Ires Galeries, 1 f. 75 Se galeries, 0,60 c.

Pour la location s'adresser comme d'usage.

La Fanfare du Point-Central et l'Orphéon la Muse des Travail leurs exécuteront sur l. Gr-nd-Place, le jeudi 13 juin 1895, à 8 heures et demie du soir, les morceaux suivants : La Fanfare du Point-Central : 1° Allegro militaire, X., 2° Ouverture de concours, Gaillard, 3° Les Deux Travailleurs ! 3° La Vo x de la Mer, Paillart ; 4° Les Chasses lyriques de Gouvert, — La Fanfare du Point-Central : 5° Ouverture fantastique, Gouvert ; 6° Polka pour piston, X.

CONVOCATIONS

Cocelia roubisienne. — Les membres existants de cette Société sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le mercredi 12 juin, à 9 heures précises du soir. Différentes communications importantes leur seront faites. Ils sont en outre priés de prendre bonne note que des répétitions générales auront l eu tous les mercredis et samedis de chaque semaine à neuf heures précises du soir.

Etat-civil de Roubaix

Du 9 et 10 Juin

Naissances. — Louis Brayc, rue du Tilleul — Julas Hariam, rue de Bar — Jeanne Dumortier, Pierre-Bleue — Florine Pinola, rue Paris — Armand Dumortier, rue Nationale — Yvonne Hugue, rue Maisence — Emile Declodt. rue Brun-Pain — Marie Pourcelle, rue du N ot — Jean Lecire, rue Belle-Vue — Joséphine Vandenbulcke, rue Ouvrier — Elise Cipelle, rue Béranger — Casimir Defiandre, rue Neuve — Achille Delahousse rue Mauvaise.

Décès. — Frédéric Pinch, 75 ans 9 mois, rue Saint-Louis.

Mariages. — Entre : Camille Sonnem, ouvrier agricole et Clémence Robin, servante — Edmond Hennebel, peigneur et Marie Martin, peigneuse.

Du 11 Juin

Naissances. — Sylvain Lepin, rue Tilleul. — Sylvie Lambreq. Hôtel-Dieu. — Henri Baert, rue Jean-Baert — Amélie Hennesus, rue Lille, 171 — Germaine Catteau, rue Jeanne-d'Arc — Marguerite Dupont, rue Barbe-d'Or, 9 — Albert Broucke, rue de Lannoy — Marie Crochon, rue de Lannoy — Louis Saguez, rue de Cormiers — Jeanne Dumortier, rue de l'ancien, rue Monteuquiez, 18 — Madeleine Tiscat, rue Hilarion — J.-B. Delforge, rue Duvat, 195 — Suzanne Guillot, rue Bernard 8 — Louis Fée, rue Ste-Thérèse.

Décès. — J.-B. Verne'e, 51 ans, rue Longues Haies, 69 — Alfred Vandenbulcke, rue, rue St-Roch — Hortense Scherpereel, rue Barba.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 11 juin

Naissance. — Ernestine Dujardin, à la Maternité. — Lydia Bosfield rue de la Latte — Henri Vanneste, rue Winoc Choquet — Julien Demeure, rue de Neuville — Angèle Jonas, à la Maternité — Marie Campion, rue Leverrier — Clément Kint, rue Parvenue.

Décès. — Appoline Leclerq, 69 ans, sans prof., rue de la Poterie — Jules Bruss, 2 mois, Blanc-Seau, cité Pouchain — Blanche Roucou, 9 mois, rue Vandamme, 4.

Etat-civil de Croix

Du 3 au 9 :

Naissances. — Hélène Dakpart, rue Lavoisier Irène Fromompez, rue Léon-Gambetta — Charles Delamaidary, rue A. Courbet. — Zélie Bleuloume rue Baudin. — Fernand Vandorle, rue Kléber.

Publications de mariage. — Entre : Théodore Obin, jardinier, et Hortense Marcq, ouvrière-soie.

Mariages. — Entre : Agapithe Desrumeux, peintre et Marie Mallez, doublieuse — Jules Baldet tourneur en fer et Martine Delcourt, pigeonneuse Louis Descingles, rubaucheur et Zélie Bourel, rafraîcheuse — Jules Lusteur, directeur de teinture et Emma Vaganay, sans prof. — Pierre Lambert, employé et Juliette Verdonck, ménagère — Charles Cauchois, chauffeur mécanicien et Louise Smet, lingère — Gustave Vanbrouck, journalier et Rosalie Prosez, journalière — Elie Decock, employé au chemin de fer et Eugénie Dédecker, servante et Henri Gheseqière, apprêteur et Marie Demailly, polisseuse — Cyr. ème Rololphe, peintre et Marie Bayard, sans prof. — Gustave Mullez, employé au chemin de fer et Hélène Cormand, tisserande.

Décès. — Cécynie Desmangnelle, 20 jours, rue Basse — Thérèse Vandeqouache, 75 ans, sans prof., rue Chenesi — Chaumont, présenté sans vie rue de Lille — Julie Hazard, 30 jours, rue Lamartine — Edouard Vienne, apprêteur, rue du Nord.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 juin 1895.

Le résultat de la séance d'hier à la Chambre a produit une excellente impression dans le monde des affaires. Malheureusement les bonnes dispositions du marché ont été paralysées par la baisse de plus en plus accentuée de l'Extérieure.

Le 3 0/0 cote 102.60

Le 3 1/2 107 62.

Le Crédit Foncier est demandé à 905.

On tient le Comptoir National d'Escompte à 588.

La Soc été Générale se négocie à 497.50.

Le Crédit Lyonnais a varié de 833 à 831.

Dans le groupe des obligations on constate toujours des demandes suivies en obligations 5 0/0 de la Compagnie électrique de la rive gauche de Paris, qui sont à 493.25.

On vient de découvrir dans la colonie du Cap (Afrique du Sud) des gisements de salpêtre (nitrate de potasse) d'une puissance étonnée et d'une pureté remarquable. Cette découverte a donné lieu à la Constitution d'une société dans le but d'exploiter ces gisements et de fournir aux marchés du monde entier des matières dont la demande est de beaucoup supérieure à la production actuelle.

Chemins de fer très soutenus.

Informations

Nous lisons dans l'Echo Sud-Africain, 5, rue Laffitte : la production des mines d'or du Transvaal qui pour le mois d'avril 1888 s'élevait seulement à 11.146 onces d'or s'est élevée pour le mois d'avril de cette année à 186.325 onces d'or.

BOURSE DE LILLE

du 11 juin 1895

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Lille 1893 (ob. 500), 508 50. — Roubaix-Tourcoing (ob. 500 fr. 3 0/0 ancien) 425 25.

ACTIONS, BANQUES ET ENTREPRISES

Gaz de Wazemmes (a 125) p. 430.

OBLIGATIONS (Actions)

Ancin le 1/2 0/0 (ancien) 3 0/0 — Bully-Grenay, p. 1800 — Campagne (a 1000 f. p.) p. 800 — Drocourt (a 1000 f. p.) 1 à 1830 n. 3820 — Drocourt (a 1000 f. p. 1891 4 0/0 n 3800 — Lens n 224 — Meurchin compure de cinq, n° 5815 — Vicoigne (a 1000 f. p.) nd 1690.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Francfort.

Souscription aux Emissions. — Vers-ment. Convers on.

Paiement immédiat et sans frais de COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

BOURSE DE BRUXELLES

Emp.	2[illegible] a.t.	101 —	Brux. lib. 1892.	109 25	
	4[illegible]	101 —	Hont-Bréhat		
	4[illegible]	101 —	Ostende à or...		
	3.	101 15	— 1877 3...		
	2.	100 —	— 1886 3...		
Annuités	3.	100 20	Tournai 1874, 3.	52 20	
	4.	— —	— 1886 3 1/2		
	2.	— —	Gand 1868.	111 50	
Cr. com.	4 0/0	114 50	— 1880. 3.	— —	
	3.	100 —	— 1892. 3.	— —	
	2.	— —	Liège 1853, 2 1/2.		
	2 1/2	— —	— 1868, 3.	104 50	
	2 par 1844.	— —	— 1874.	107 25	
Anvers 1887 lib.		103 25	— 1879.	106 75	
Anv. libéré 1887.		— —	— 1889.	103 50	

Opérations à Forfait

TITRES CONTRE ESPÈCES.

Comptoir de Change

Le Comptoir de change

A. Pajot & Ch. Lefebvre

Siège Social :

LILLE : 69 bis, Rue Nationale.

Succursales :

ROUBAIX : 6, rue de la Gare.

WAZEMMES : r. Gambetta, 1ter

PAIE

dès à présent tous les

COUPONS

à échéances :

de Juin, Juillet et Août

dont le taux est connu.

DÉPOTS DE FONDS A VUE

Intérêts 3 o/o

—o—

CONNAISSANCES UTILES

En été, l'organisme réclame des aliments rafraîchissants et, en hiver, des aliments qui engendrent le calorique ; si l'on transgresse cette règle on a mauvais teint, un goût désagréable dans la bouche, tendance à le refroidir, il y a manque de ton et d'énergie, mal de tête lourd, dépression intellectuelle.

Bonhomme FRANKLIN.

MAISON du TAPIS

LINOLÉUM

en toutes largeurs et qualités (importation directe)

Moquettes, Foyers, Carpettes

TAPIS D'ORIENT

PORTIÈRES & TENTURES

Occasion : LE TRIANON

Joli Tapis de Table, frange, toutes nuances : 150 × 150 **5 fr. 90.**

Seule adresse : **E. DUJARDIN & Cie**

7, rue du Vieil-Abreuvoir, 7

ROUBAIX

N.-B. — Envoi franco d'échantillon sur demande.

CIDRE par les pommes, 12 c. le lit. Les 100 litres franco toutes gares, 60 fr. Bécomer. Kerr. Négociant, Rue Chemin du Genêt, par Avranches (Manche).

Presque toutes les jeunes filles, sont anémiées par l'appauvrissement de leur sang ; le phosphore leur en fournit le fer, le rétablit le sang appauvri ; aussi le médicament par excellence est le *Phosphate de fer soluble de Leras* qui vient leur restituer au sang sa composition altérée et s'impose à l'attention des mères prévoyantes.

FORCE MOTRICE ECONOMIQUE

MOTEUR N

22, rue LAFAYETTE, PARIS

MOTEURS A GAZ ET A PÉTROLE

DUGAUQUIER, R. 43, rue Deschodt, Lille.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 11 juin

Cotés officielles de 5 heures 1/2

Poignée de la Plata et de l'Europe

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. cotés préc.	TYPE 1 qual. à fabr. cotés jour	TYPE 2 qual. cour. cotés préc.	TYPE 2 qual. cour. cotés jour	Pignée d'Amb Type a. n. cotés préc.	Pignée d'Amb Type a. n. cotés jour
Janvier	3 65	..	..	..	..	..
Fév.	3 70	..	..	..	..	..
Mars	3 75	..	..	..	..	..
Mars	..	..	..	..	..	..
Avril	3 75	..	..	..	..	..
Mai	3 65	..	..	..	..	..
Juin	3 65	..	3 65	..	..	..
Juillet	3 65	3 65	..	..	..	..
Août	3 65	3 65	..	..	..	..
Septembre	3 675	3 675	..	..	..	..